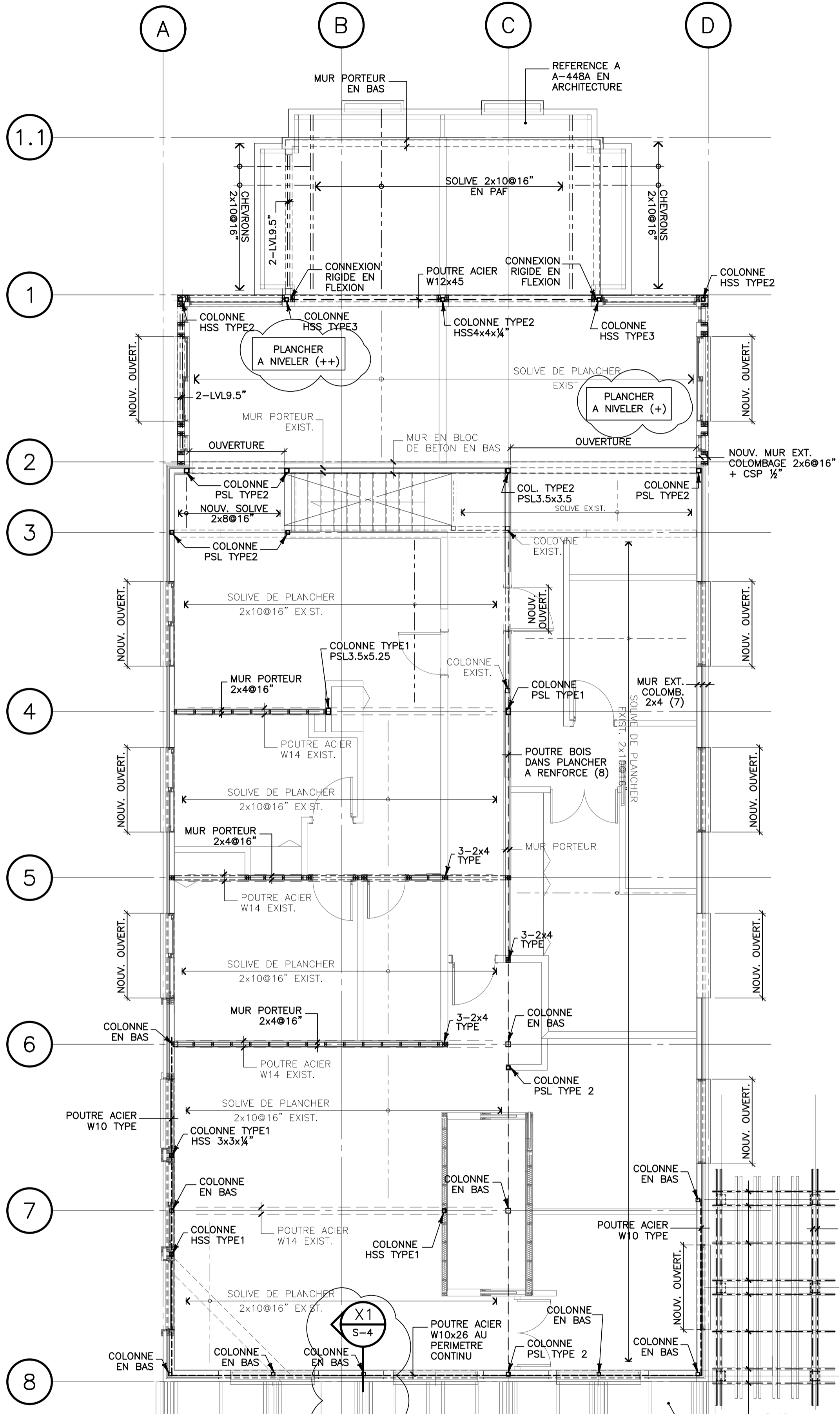


PLAN 2e ETAGE
EXISTANT & DEMOLITION
3/16"=1'-0"

- NOTE:
(5) - DEMOLITION DE LA BRIQUE PLEINE HAUTEUR AU PERIMETRE DE L'ETAGE.
(6) - DEMOLITION LOCAL DANS LES MUR EXTERIEUR POUR ACCOMMODER DES PORTE FENETRE



PLAN 2e ETAGE
MODIFIE
3/16"=1'-0"

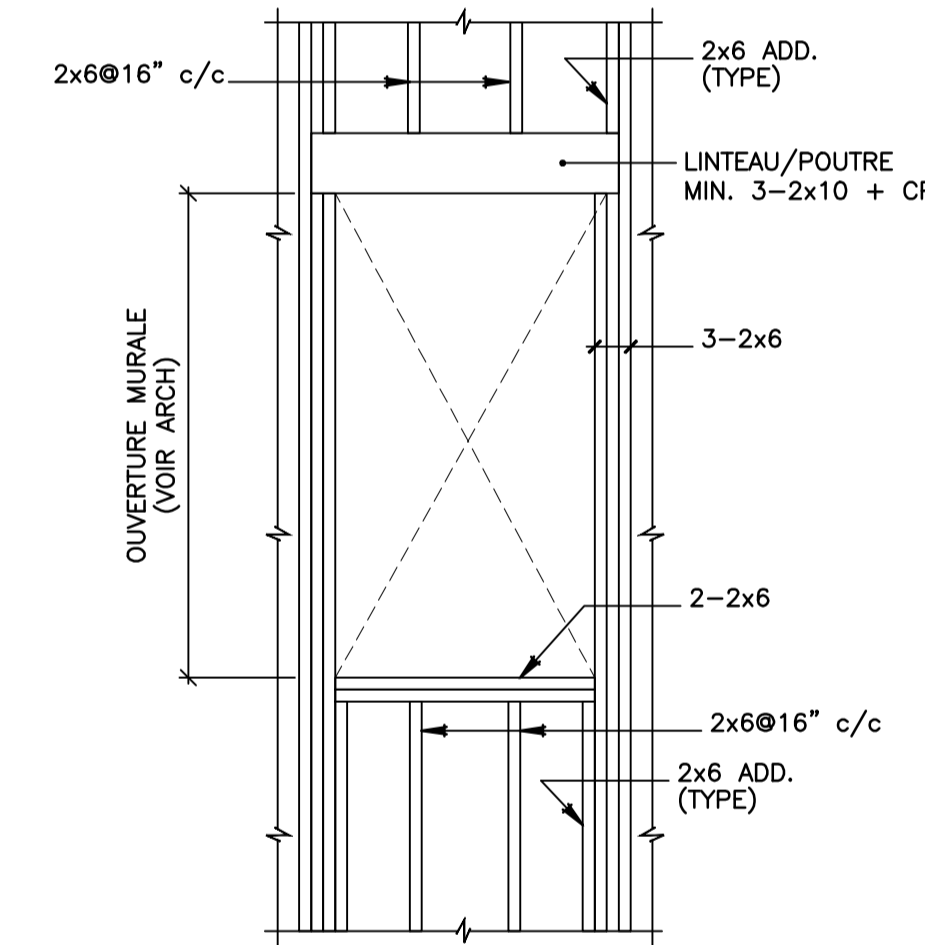
- NOTE:
(7) - MUR EXISTANT EN COLOMBAGE BOIS 2x4 A RENFORCIRE AVEC UN CONTREPLAQUE 1/2\"/>

ACIER DE CHARPENTE

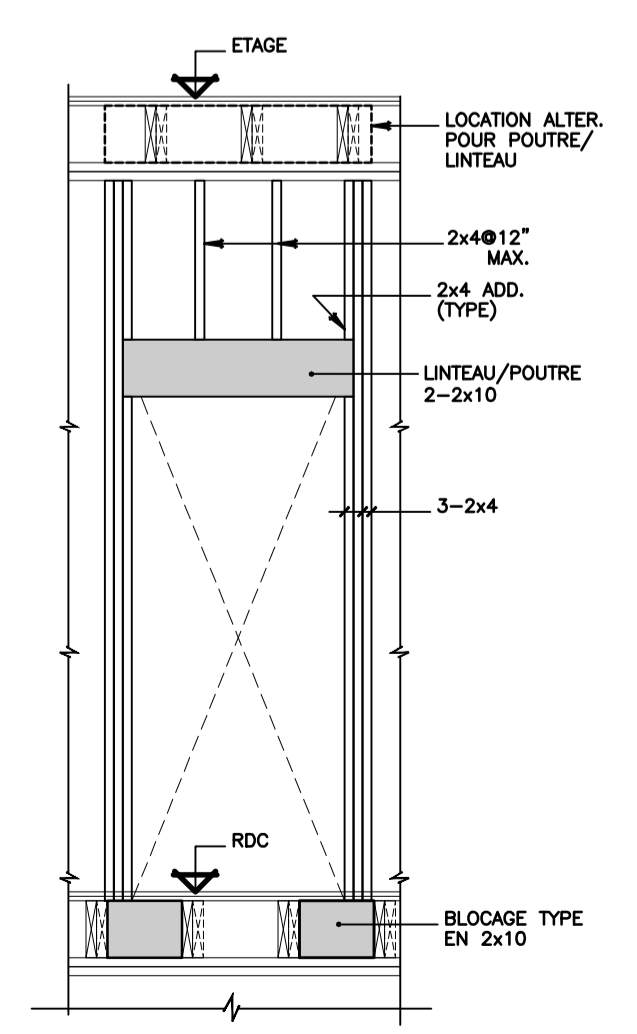
- TOUS LES TRAVAUX D'ACIER SERONT EXECUTES EN CONFORMITE AVEC LES EXIGENCES DE LA NORME CAN3-S16.09 DE L'ACNOR.
- L'ACIER A EMPLOYER DANS LA CHARPENTE SERA NEUF ET CONFORME A LA NORME G40.21 DE L'ACNOR DE NUANCE :
 - 300W POUR LES PLAQUES
 - 350W POUR LES PROFILS LAMINES ET LES PROFILS TUBULAIRES
 - 380W POUR LES PROFILS EN TRESSIS
- LES BOULONS DOIVENT ETRE CONFORMES A LA NORME:
 - ASTM F3125 - TYPE A325 (BOULONS DE HAUTE RESISTANCE)
 - ASTM F2329 - TYPE A325 (GALVANISE PAR IMMERSION A CHAUDE)
- CONCEVOIR ET EXECUTER LES SOUDURES SELON LA NORME W48 ET W59 DE L'ACNOR. LES SOUDURES SERONT EXECUTEES PAR DES SOUDEURS RECONNUS PAR LE BUREAU CANADIEN DES SOUDURES.
- TOUS LES ELEMENTS DE CHARPENTE RECOUVRONT UNE COUCHE PROTECTRICE DE PEINTURE ANTI-ROUILLE (CISC/GPMA 2-75) SAUF POUR LES SURFACES DE RACCORD OU EN CONTACT AVEC LE BETON OU INDICATION CONTRAIRE.
- L'ENTREPRENEUR EN ACIER DE CHARPENTE SERA RESPONSABLE DE LA CONCEPTION DE TOUS LES ASSEMBLAGES. LES DESSINS MONTRANT LES DETAILS DE CES ASSEMBLAGES DOIVENT ETRE SCELLES ET SIGNES PAR UN INGENIEUR RECONNU DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.
- FOURNIR UNE COPIE ELECTRONIQUE (PDF) DES DESSINS D'ATELIER ET DE MONTAGE POUR REVUE PAR L'INGENIEUR. LA FABRICATION NE DOIT COMMENCER QU'APRES LA REVUE DES DESSINS D'ATELIER PAR L'INGENIEUR. AUCUN ELEMENT D'ACIER DE CHARPENTE NE DOIT ETRE COUPE SANS L'APPROBATION PREALABLE DE L'INGENIEUR.

CHARPENTE EN BOIS

- L'ENTREPRENEUR EN CHARPENTE DE BOIS SERA RESPONSABLE DE LA CONCEPTION DE TOUS LES ASSEMBLAGES. LES DESSINS MONTRANT LES DETAILS DE CES ASSEMBLAGES DOIVENT ETRE SCELLES ET SIGNES PAR UN INGENIEUR RECONNU DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.
- TOUTES FENETRES ET PORTES DOIVENT ETRE COORDONNEES AVEC ARCHITECTE POUR LOCALISATION ET DIMENSION. VOIR DETAIL OUVERTURE POUR LINTEAU
- TOUS LES POTEAUX INDIGUES SONT CONTINUS; REPOSES SUR LE MUR DE FONDATION/SEMELLE.
- CHARPENTE/MUR EN COLOMBAGE PORTEUR:
 - COLOMBAGE EN BOIS DE SCIAGE 2x6@16\"/>
- SOUS-PLANCHER EN CONTREPLAQUE:
 - 2x 5/8\"/>
- SOUS-PLANCHER EN CONTREPLAQUE TOIT:
 - 5/8\"/>
- LE CONTREPLAQUE DOIT ETRE FIXER DIRECTEMENT AU CHEVRONS.

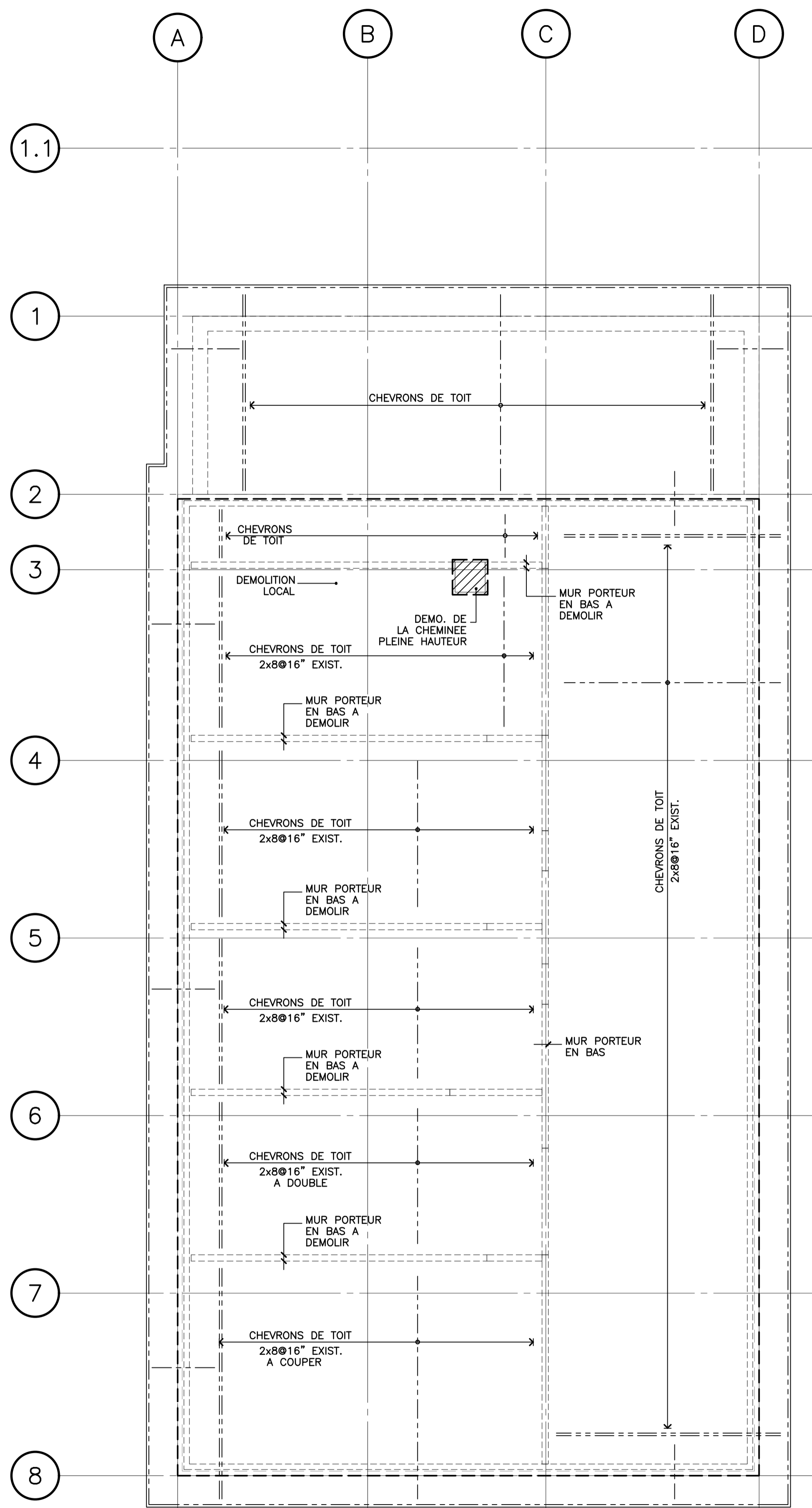


DETAIL TYPE (CHARPENTE)
OUVERTURE MURALE
1/2"=1'-0"

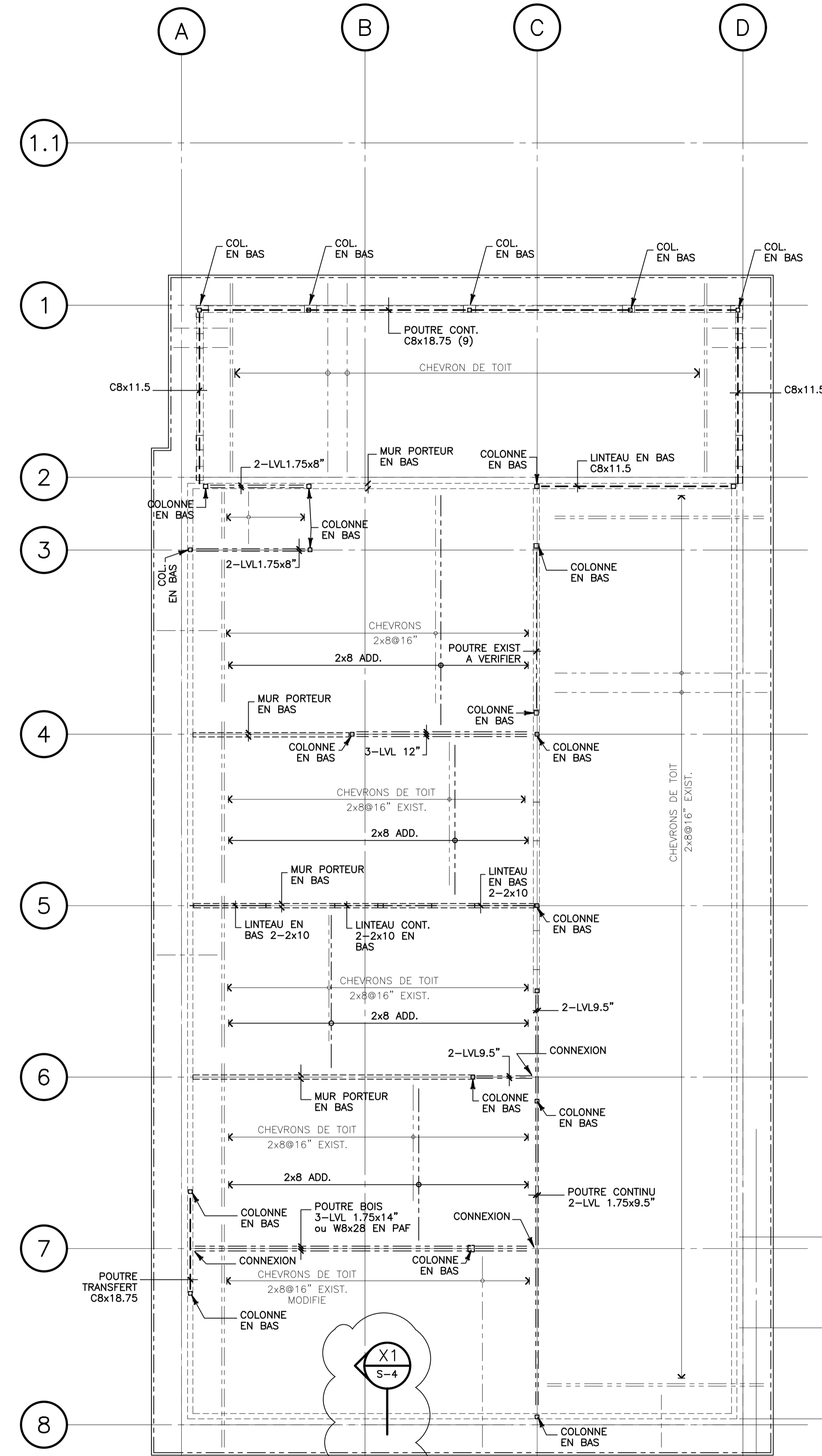


DETAIL TYPE
OUVERTURE
1/2"=1'-0"

E	24.07.03	COORDINATION
D	24.05.27	COORDINATION
C	24.05.09	PERMIS (REV.)
B	23.08.22	PERMIS
A	23.04.13	COORDINATION
#	Date	Description
EMISSIONS		
EXPERTS-CONSEILS EN STRUCTURE 1801 Avenue McGill Collège, #1425 Montréal, Québec, Canada, H3A 2N4 Tel (514) 845-2545 Fax (514) 845-6810		
Dessiné par: A.L. Echelle: 3/16"=1'-0" Vérifié par: P.P. Date: 2023.03.20		
504 RUE MAIN HUDSON, QC		
Projet:	23-018	Dessin: S-3
Révision:	E	

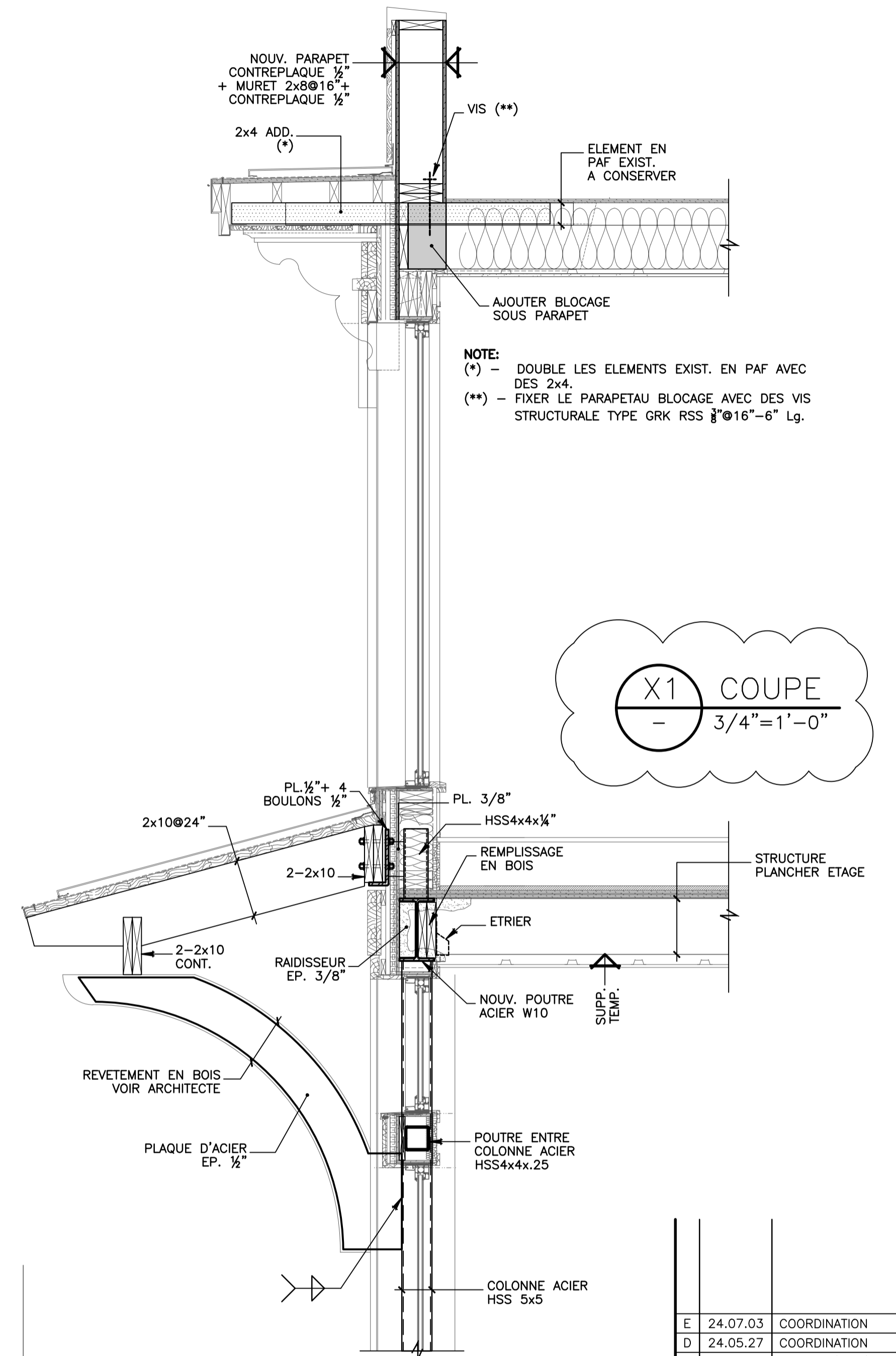


PLAN TOIT
EXISTANT & DEMOLITION
3/16"=1'-0"



PLAN TOIT
MODIFIE
3/16"=1'-0"

NOTE:
(9) - LA CONNEXION ENTRE LA POUTRE C8 ET LES COLONNE HSS DOIT ETRE RIGIDE EN FLEXION.
- PREVOIR UN TUBE HSS4x4 FONDU ET SOUDER DANS LA POUTRE C8 AU NIVEAU DES COLONNE HSS.



X1 COUPE
3/4"=1'-0"

E	24.07.03	COORDINATION
D	24.05.27	COORDINATION
C	24.05.09	PERMIS (REV.)
B	23.08.22	PERMIS
A	23.04.13	COORDINATION
#	Date	Description

ECP
EXPERTS-CONSEILS EN STRUCTURE
1801 Avenue McGill Collège, #1425
Montréal, Québec, Canada, H3A 2N4
Tel (514) 845-2545 Fax (514) 845-6810

103150
Pietro Palanca
QUÉBEC

Dessiné par:	A.L.	Echelle:	3/16"=1'-0"
Vérifié par:	P.P.	Date:	2023.03.20
Titre:			
504 RUE MAIN HUDSON, QC			
Projet:	23-018	Dessin:	S-4
Révision:	E		